

**INTERVENTION** 2014

## **SUJET : POLITIQUE GÉNÉRALE BUDGET RECTIFICATIF 2014**

« Monsieur le Ministre d'État., Madame et messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues et Chers Compatriotes,

L'exercice de la déclaration de politique générale est un passage obligé de nos réunions publiques et il faut en peser chaque mot car ceux-ci sont destinés aux annales de notre Principauté.

Je souhaiterais donc me concentrer sur l'état des relations entre le Gouvernement et la Haute Assemblée. Si j'ai bien suivi les différentes déclarations du Président au cours des mois précédents et jusqu'il y a peu, elles étaient pour le moins difficiles.

Vos dénégations, Mr le M.E., n'ont rien changé à cette désagréable impression de lutte institutionnelle.

Ceci m'amène à m'interroger sur le poids respectif de nos deux entités et sur le courage qu'il faut, ou plutôt qu'il faudrait, à la Majorité pour faire entendre ses demandes. De quelles armes dispose-t-elle ? Une seule hélas : la menace de ne pas voter en faveur du budget. Nous arrivons donc au moment décisif et c'est là qu'intervient comme par miracle, l'embellie tant espérée ; les relations s'apaisent, l'ambiance devient meilleure, nous ne sommes plus à Monaco mais à Lourdes ! C'est le printemps qui ressemble plutôt, quand on l'examine bien, à une abdication en rase-campagne !

Lorsque je vois ces difficultés, je ne peux m'empêcher de repenser à notre débat imprévu mais passionnant d'avant l'été où nous avons évoqué en cette enceinte la question de l'amendement budgétaire. Si le Général de Gaule n'avait pas vocation à devenir dictateur, je le cite, « à son âge », je n'ai pas plus la vocation d'être un révolutionnaire dans mon Pays. Là s'arrêtera la comparaison...

Par contre, tout en étant fidèle à mon Prince, et justement, à cause de cette fidélité et fort du mandat que les monégasques m'ont confié, je demeure dans l'absolue certitude d'une nécessaire évolution des choses. Le débat me semble donc aujourd'hui clairement posé.

Je reviens sur les relations entre nos deux Institutions et tiens à profiter de cette tribune pour vous faire savoir, Monsieur le ME mais également à vous, Mr le Président, que je n'approuve pas la démarche qui fut la vôtre pour organiser soigneusement toute absence de véritable débat quant au devenir de l'Usine d'Incinération. Président de la Commission Environnement et Cadre de Vie, j'estime que nous avons été mis devant le fait accompli ce qui est à mes yeux une faute si l'on considère que cette décision engage notre Pays pour au moins 50 ans ! Les Conseillers Nationaux ont été à peine informés d'une décision déjà prise par le Gouvernement, tant en ce qui concerne l'emplacement que le procédé technique de traitement des déchets. Ceci ne saurait convenir ni



moi-même es qualité, ni au groupe UM. D'ailleurs, de nombreux collègues ici présents partagent mon point de vue quant à cette politique du fait accompli.

Je vous demande donc solennellement, Mr le M.E., mais également à vous, Mr le Président, d'organiser la reprise de la discussion afin que nous puissions avoir un véritable débat sanctionné par un vote. Ne pas nous l'accorder serait d'ailleurs un aveu du peu de confiance que vous auriez en votre position. Cela, je ne peux pas le croire...

Attendre en espérant que cela passe ferait de vous, Messieurs, les adeptes de la fameuse formule du regretté Henri Queuille : « il n'est pas de problème urgent dont l'absence de solution ne vienne à bout ».

S'il est parfois urgent d'attendre, il est aussi très utile de savoir écouter.

Refuser ce dialogue et ce vote, c'est-à-dire le simple exercice de la démocratie, reviendrait à faire croire que la politique, selon vous, Mr le M.E., et selon vous, Mr le Président, consiste moins en l'art de résoudre les problèmes qu'en celui de ne pas entendre ceux qui les posent.

Le résultat du vote sera ce qu'il sera. Mais n'oublions pas, dans cette enceinte, que le pouvoir découle avant tout du consentement des gouvernés.

Je vous remercie pour votre attention. »

Jean-Louis Grinda